

Le titre-repas : une plus-value pour les commerçants belges et un rempart contre la concurrence transfrontalière

Une nouvelle étude de Roland Berger et un sondage de Listen révèlent l'importance des chèques-repas

Bruxelles, le 7 novembre 2023 - Les commerçants belges voient le titre-repas comme une plus-value pour leur chiffre d'affaires. Selon un sondage de Listen, le titre-repas représente pour 1 commerce sur 3 en Belgique jusqu'à 10 % de son chiffre d'affaires. Ce constat est également confirmé par une nouvelle étude de Roland Berger. Celle-ci indique que chaque euro dépensé en titre-repas équivaut à 1,8€ injecté dans l'économie locale belge via un effet multiplicateur^[1].

D'après un récent sondage de Listen auprès des commerçants en Belgique, le titre-repas représente un réel gain pour leur chiffre d'affaires. Pour 33 % des interrogés, cela constitue jusqu'à 10 % de leurs volumes de transactions.

Au-delà de ce pourcentage, le titre-repas est uniquement utilisable en Belgique. Cela permet donc de lutter contre le commerce transfrontalier. Pour rappel, près de 700 millions d'euros sont chaque année dépensés dans nos pays voisins dont 400 millions en France (source Comeos). 53 % des répondants sont d'ailleurs inquiets de la concurrence transfrontalière en indiquant que celle-ci a augmenté durant la crise liée à l'inflation de ces deux dernières années.

26 % des commerçants voient donc le titre-repas comme un bouclier à cette concurrence en conservant les transactions alimentaires des Belges dans le pays. Un commerçant sur trois affirme d'ailleurs que le titre-repas joue un rôle important en temps de crise.

Un impact concret pour l'économie locale belge

D'après l'étude de Roland Berger, le titre-repas symbolise un réel impact sur l'économie belge, avec un effet multiplicateur de 1,8. Pour le titre-repas, cela signifie qu'un euro dépensé en titre-repas est en fait équivalent à 1,8€ injecté dans l'économie belge. Le titre-repas joue donc un rôle de préservation du tissu économique local en redirigeant le pouvoir d'achat alimentaire des consommateurs vers nos commerces locaux. Il profite ainsi à un grand nombre de secteurs, comme l'Horeca, les supermarchés, les traiteurs, les boulangers, les bouchers et autres types de commerces de proximité. De plus, le titre-repas crée plus de 20.000 emplois en Belgique d'après la même étude.

Sven Marinus, président de VIA, commente : « *En croisant l'étude de Roland Berger et le sondage de Listen, l'impact du titre-repas sur notre économie est une nouvelle fois confirmé. C'est également pour cette raison que nous plaidons pour augmenter sa valeur faciale. Cela impliquerait de tout simplement augmenter le budget alimentaire des ménages afin que ces montants soient directement injectés dans l'économie belge. Les grands gagnants seront donc les travailleurs, qui augmenteraient leur pouvoir d'achat alimentaire, ainsi que les commerçants. Ces derniers souffrent fortement de la concurrence étrangère à l'heure actuelle : le chèque-repas fait office de bouclier au commerce transfrontalier. En prenant cette mesure, le gouvernement soutiendrait ces deux acteurs tout en offrant aux entreprises une possibilité d'augmenter le pouvoir d'achat de leurs travailleurs et limiter leurs coûts. »*

^[1] Cette étude démontre que les titres-repas ne sont pas seulement un avantage pour les bénéficiaires, mais aussi pour l'économie belge. Chaque euro investi dans ces avantages se traduit par un effet multiplicateur qui soutient notre économie locale, créant ainsi un cercle vertueux de croissance. Cette constatation met en évidence le rôle essentiel des titres-repas en tant que moteur de l'économie belge. Cela confirme que les titres contribuent de manière significative à la vitalité des entreprises et à la stabilité financière des ménages, tout en favorisant l'économie nationale.

Le titre-repas en Belgique:

- Nombre de bénéficiaires: Plus de 2,8 millions de travailleurs bénéficiaires, c'est-à-dire près de 60 % des actifs en Belgique.
- Le nombre de commerçants affiliés : Plus de 30.000 commerçants affiliés.
- Nombres d'entreprises qui accordent cet avantage extra-légal : Plus de 150.000 entreprises.
- Considéré comme indispensable pour 80 % des bénéficiaires. Il s'agit d'un réel impact positif en considérant que les Belges comptent sur les titres-repas pour leur budget alimentaire.
- Ne peut être utilisé qu'en Belgique, favorisant un pouvoir d'achat alimentaire pour le pays.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Denis Dalmans

VIA@teamlewis.com

+32 (0) 472 31 69 04

À propos de VIA :

L'association [VIA](#), Voucher Issuers Association, rassemble les émetteurs de titres (chèques) matérialisés ou dématérialisés négociables en échange de biens ou de services spécifiques. L'association défend et représente les intérêts de ses membres auprès des autorités nationales et internationales en proposant des améliorations ou alternatives dans la valorisation, la sécurisation, l'émission, la dépense mais aussi la distribution de titres émis.